

Vous comprendrez facilement pourquoi il est important d'intégrer soigneusement l'aide à la stratégie de développement de chaque pays, de sorte qu'elle aille dans le sens des objectifs socio-économiques de ce pays.

Comme je l'ai souligné, l'aide au développement joue un rôle important, certes, mais encore modeste dans la lutte contre la pauvreté mondiale. La fonction du commerce et des investissements est encore plus importante. On établit à 80 pour cent les recettes en devises des pays en voie de développement qui proviennent du commerce international. Par conséquent, bien que l'aide au développement puisse contribuer à éloigner la pauvreté, c'est le commerce qui en est le moyen le plus efficace.

Les recettes que touchent la plupart des pays en voie de développement au titre des exportations n'ont pas cessé d'augmenter. Cependant, il y a tout lieu de s'inquiéter de ce que la part des pays en voie de développement dans le commerce mondial ait décliné en valeur relative pour passer de 31 pour cent, en 1948, à 22 pour cent en 1960 et à 17.2 pour cent en 1971. Pour vous donner un exemple saisissant de la nature de cet écart dans les volumes commerciaux, la part du Canada dans le commerce mondial en 1971 était supérieure à 5 pour cent. Cela représentait plus que la part de tous les pays de l'Amérique latine pris ensemble et beaucoup plus que la part collective de l'Afrique.

Les pays avancés achètent plus de 75 pour cent des exportations des pays en voie de développement, et environ 8 pour cent des importations totales du Canada proviennent du Tiers monde. Quant à nous, nous importons plus des pays en voie de développement que nous y exportons. Toutefois, cela n'est pas toujours vrai, comme le démontre le fait que le déficit du compte commercial des pays en voie de développement s'élevait à 1.5 milliard de dollars en 1960 et qu'il est passé à 2.1 milliards de dollars en 1969 pour ensuite grimper à 5.6 milliards de dollars en 1971.

Etant donné l'importance vitale du commerce international pour le développement, ce sont là des données attristantes. Toutefois, elles ont commencé à provoquer l'inquiétude de la communauté internationale et une certaine initiative sur la scène mondiale. Certaines mesures concrètes ont été prises afin d'aider les pays moins avancés à contrer cette tendance.

Lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement qui s'est tenue l'année dernière, le Canada et d'autres pays industrialisés sont convenus de la nécessité d'établir des techniques et des règles spéciales aux prochaines négociations internationales qui se dérouleront dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT), pour la protection des intérêts des pays en voie de développement. Nous espérons, quant à nous, que les négociations du GATT donneront lieu à une réduction sensible des barrières tarifaires.

L'Accord international sur la cacao, que le Canada a été le premier pays à ratifier, comprend parmi les signataires des pays représentant la plupart des pays importateurs et exportateurs de ce produit. L'un des objec-